



VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Valider intégralement ou partiellement un diplôme, un titre professionnel grâce aux acquis de l'expérience

PRE REQUIS

Avoir au moins un an d'expérience professionnelle correspond au diplôme visé. (Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ; Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017)

MODALITÉS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Accompagnement individuel entre 9 mois et 12 mois

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Etude d'opportunité et de faisabilité du projet
- Ciblage de la certification
- Aide à la constitution du dossier de recevabilité
- Aide à la constitution du dossier de preuves
- Préparation au passage devant le jury
- Plan d'actions si validation partielle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel en face à face et à distance
- Conseils, structurations des écrits, entraînement à l'oral
- Soutien psychologique durant toute la durée de l'accompagnement VAE

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions en vue d'un nouveau passage devant le jury

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

40 heures dont :

Livret 1 : 5 h à 8 heures d'accompagnement pour faciliter l'obtention de recevabilité

Livret 2 : 27 à 30 heures d'accompagnement dont 10 heures consacrées à un appui rédactionnel

Post jury : 5 heures d'accompagnement

LIEUX DE LA FORMATION

INFREP
12 rue des Cordelières
75013 PARIS